

Palais des Congrès : cour et parking réaménagés !

Liège Le parking situé à côté du palais passera notamment de 182 à 238 places...

Le collège des échevins et bourgmestre de Liège abordait ce vendredi, sous l'impulsion de Christine Defraigne, échevine de l'Urbanisme, le dossier du Palais des Congrès ou plutôt celui de son parking et de l'Esplanade de l'Europe (abords immédiats du palais). Concrètement, un accord est intervenu et le collège a donc remis un avis favorable conditionnel pour la rénovation de l'ensemble. Ce dossier va être transmis au fonctionnaire délégué...

Comme l'indique l'échevine, il s'agit ici de répondre à une demande... *"pour que ce site puisse répondre aux normes internationales d'accueil et de manifestations d'ampleur"*. Mais aussi aux attentes des Liégeois...

Cet avis favorable va donc permettre plusieurs travaux. Le parking actuel sera démoli et reconstruit. À noter que les fondations, les poutres et les colonnes ne seront pas modifiées. Le nombre de places de parking passera notamment de 182 à 238, à destination des usagers du Palais des Congrès.

Les volumes secondaires situés devant la façade nord du Palais des Congrès (côté parking) seront démolis. Le sas d'entrée entre l'hôtel et le Palais des Congrès sera également démoli, tout comme l'auvent couvrant la cour d'honneur qui sera remplacé par un nouveau, plus petit, sobre et d'architecture minimaliste. Enfin, la cour d'honneur bénéficiera d'un réaménagement complet et l'escalier de secours sera quant à lui restauré et adapté pour correspondre aux normes de sécurité actuelles...

"Les aménagements existants font la part belle à la voiture. Cette fonctionnalité des années 1970 ne correspond plus à la mobilité des années

2020. Il fallait donc l'intégrer dans cette rénovation. C'est chose faite car le projet prévoit que l'esplanade, qui est presque entièrement minéralisée et envahie par du stationnement sauvage, soit aménagée pour réduire l'emprise de la voiture", poursuit Christine Defraigne. De petits îlots verts seront créés, de manière à améliorer le visuel mais aussi les flux naturels des piétons et des cyclistes sur cette zone... *"En*

résumé, cette rénovation permet à un ensemble d'équipements d'être accessible et fonctionnel pour le bien des usagers tout en préservant et remettant en valeur les façades classées et l'entrée du parking."

Marc Bechet



Le sas entre l'hôtel et le Palais sera également démoli.